

SLO

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
11 AVRIL 2024

Date de convocation : le 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND,
Monsieur Jean-Marie GRIMAUD

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Laurence MARTINEAU, Marie-Annick MENANTEAU
Messieurs Christophe HOGARD, Benoit DUGAST et Joseph LIARD
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marie RENOU

Nombre administrateurs en exercice : 17
Nombre administrateurs présents : 10
Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

N°06 : CCAS ET CUISINE CENTRALE : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – EXERCICE 2023

Madame la Vice-Présidente du CCAS présente aux membres du Conseil d'administration les comptes de gestion du CCAS principal et de la Cuisine centrale dressés par le Receveur municipal.

Considérant que les montants des mandats et des titres à recouvrer indiqués dans les comptes de gestion du Receveur municipal sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative,

Considérant que les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2023 par le Receveur municipal n'appellent ni observations, ni réserves du Conseil d'administration,
Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver les comptes de gestion de l'exercice 2023.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 085-268500758-20240411-DEL06_20240411-DE

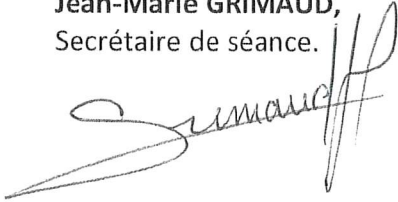
SLO

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte,
à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 19/4/24

Publié électroniquement le : 22/4/24

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

